

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 23 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Quorum : 8

Votants : 14

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, GRELET Nicolas, GICQUEAU Emilie, GOUNORD Olivier, DIXNEUF Séverine, BREMAUD Damien, FONTENEAU Corinne, LOIZEAU Anthony, POUPIN Loïc, MARQUET-SIMONNET Céline, BARRAUD Cédric, VIGNERON Céline, COUTAND Anaëlle donne pouvoir à MARQUET-SIMONNET Céline

Absents ou excusés :

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle

### D202401305 - Convention d'assistance pour la mise en concurrence pour le renouvellement des contrats d'assurance de la commune pour la période 2025-2028

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que les contrats d'assurance souscrits par la commune arrivent à terme au 31/12/2024. Il convient donc de les renouveler.

Le contexte actuel des risques environnementaux et conjoncturels rencontrés par les collectivités a complexifié le renouvellement des marchés d'assurance.

Ces difficultés ont contraint un certain nombre d'acheteurs dans leurs choix en termes de garanties et de franchises, voire même simplement pour « trouver des solutions ».

Le recours à un prestataire extérieur, spécialisé en négociation de contrat d'assurance peut être très précieux dans ces circonstances.

Madame le Maire propose de contractualiser avec la société de Conseil RISKOMNIUM pour la mission suivante :

- La mise en concurrence pour le renouvellement des contrats d'assurance pour la période 2025-2028 (préparation du Dossier de consultation des entreprises comprenant : l'AAPC, le RC, les actes d'engagement et les cahiers des charges)
- L'analyse des offres et la rédaction du rapport d'analyse
- L'assistance pour la réponse aux demandes des candidats évincés, pour la délivrance de notes de couverture, pour la mise en place des marchés et pour la rédaction des avis d'attribution.
- Une assistance ponctuelle sur la durée du marché.

Le cout de la prestation totale est fixé à 1 750 € HT soit 2 100 € TTC.

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- RETIENT la proposition de services de la société RISKOMNIUM pour le renouvellement des contrats d'assurance de la commune pour la période 2025-2028
- VALIDE Le montant de 1 750€ HT soit 2 100 € TTC pour la réalisation de la totalité de la mission
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cette mission ainsi que les actes d'engagements pour les marchés d'assurance qui seront retenus.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 01/02/2024

Fait à Saint Paul en Pareds, le 31/01/2024

BOURMAULT Christelle, secrétaire de séance

Bénédicte GARDIN, Maire.

